*Communiqué de presse*

*Pour diffusion immédiate*

**Du 30 octobre 2023 au 31 janvier 2024**

**23e édition consécutive de la campagne**

***Écrire, ça libère* d'Amnistie internationale**

**Montréal, le 30 octobre 2023 - Amnistie internationale** invite le public à participer à la[**23e édition d’Écrire ça libère**](https://amnistie.ca/ecrire), le plus grand événement mondial en faveur des droits humains, dès aujourd’hui et jusqu’au 31 janvier 2024. Chaque année, des personnes du monde entier écrivent des millions de messages de solidarité et d’espoir à des personnes injustement incarcérées ou persécutées. Vous aussi, vous souhaitez agir avec nous pour les droits humains ? Vous pouvez [participer](https://amnistie.ca/je-veux-participer) à votre échelle, en rédigeant des messages en ligne, seule·e ou avec vos proches, ou en vous joignant aux événements d’Amnistie internationale !

En 2023, Amnistie réclame justice pour 10 personnes et groupes qui font preuve de courage pour défendre leurs droits. Des défenseur·e·s Wet’suwet’en du droit à la terre criminalisés et harcelés par la Gendarmerie royale du Canada pour leur opposition à la construction d’un gazoduc sur leur territoire ancestral non cédé, une militante et avocate polonaise poursuivie pour avoir défendu le droit à un avortement sûr, deux chefs autochtones australiens qui se battent afin de pouvoir conserver leur culture et leur territoire sont parmi les citoyens et groupes à qui le public peut s’adresser. Pour découvrir leurs histoires, [c’est ici](http://amnistie.ca/ecrire).

Le samedi **9 décembre**, veille de la Journée internationale des droits humains, le [**Grand marathon d’écriture** d’Amnistie internationale](https://amnistie.ca/evenements/grand-marathon-decriture-2023) se déroulera à la Maison du développement durable à Montréal. Le public est attendu en grand nombre à Montréal comme ailleurs au Québec, où [d’autres marathons seront également organisés](https://amnistie.ca/tous-les-marathons-decriture).

**SUCCÈS DE LA CAMPAGNE**

Écrire des lettres permet réellement d’apporter des changements pour les personnes dont le cas est mis en avant par ***Écrire, ça libère.***Depuis 2000, 127 personnes ont été libérées. En 2022, plus de 5,3 millions d’actions et de messages ont été envoyés et cela a eu des répercussions concrètes.

* Au Zimbabwe, après avoir été enlevées, battues, agressées sexuellement et emprisonnées pour avoir manifesté pacifiquement en 2020, Cecillia Chimbiri et Joanah Mamombe ont été libérées en juillet 2023.
* Au Guatemala, le défenseur de la terre Bernardo Caal Xol a été libéré après plus de quatre ans de détention.
* Au Soudan du Sud, Magai Matiop Ngong, condamné à mort, a été libéré au motif qu’il était mineur au moment des faits qui lui étaient reprochés.

Cette année encore, Amnistie internationale compte sur votre voix pour porter celle des personnes dont les droits sont bafoués. Vous aussi, [participez à la cause](https://amnistie.ca/je-veux-participer) et faites briller les droits humains !

Pour toutes questions ou demandes d’entrevues :

Maude Choquette  
Conseillère aux communications et aux relations publiques  
[mchoquette@amnistie.ca](mailto:mchoquette@amnistie.ca) | +1 514 766 9766 poste 5236